

AVIS D'INSCRIPTION POUR CONCOURS DE CALLIGRAPHIE

CHINOISE

I. Programme

Période d'inscription : du 19 octobre au 19 novembre 2024.

Épreuves préliminaires : 25 novembre 2024 à 14 heures.

Quatre courts poèmes en chinois seront donnés sur place et les participants doivent choisir l'un d'entre eux et l'écrire au stylo noir de couleur dure sur du papier Tianzigraphy dans le temps limité, avec une écriture standardisée, soignée et belle, sans aucune altération.

Finale à sens unique : 2 décembre 2024 à 8 heures 30 .

Un texte chinois classique sera donné sur place et les participants doivent écrire sur le papier calligraphié donné avec un stylo dur noir dans le temps limité, et l'écriture doit refléter certaines compétences en calligraphie et une expression artistique.

Lieu de la compétition : Salle de conférences de l'Institut Confucius de l'Université de Lomé

II. Règles

1. Les participants doivent arriver à l'heure sur le site de concours, un retard de plus de 15 minutes serait considéré comme un forfait.
2. Pendant le concours, les participants doivent respecter la discipline du lieu, rester silencieux et ne pas utiliser d'outils de communication(s) ni de matériel(s) de référence(s).
3. Les participants doivent écrire conformément aux exigences du concours, et l'écriture doit être complète, claire, normalisée et ne doit pas être modifiée. Le concours sera doté d'un papier spécial pour la calligraphie et les participants sont priés d'apporter leurs propres stylos noirs, tels que des stylos à bille.
4. Après le concours, les participants doivent cesser d'écrire immédiatement et quitter les lieux dans l'ordre après que le personnel ait ramassé le papier pour le concours, et ils ne doivent pas emporter les fournitures du concours hors des lieux lorsqu'ils quittent les lieux.

Le droit d'interprétation appartient au Comité d'organisation de la toute première édition du Championnat National de Langue Chinoise du Togo.

Pièces jointes : Avis de concours individuels et formulaires d'inscription

AVIS D'INSCRIPTION POUR CONCOURS DE DICTEE EN

CARACTERES CHINOIS

I. Programme

Période d'inscription : du 19 octobre au 19 novembre 2024.

Épreuves préliminaires : 26 novembre 2024, à 14 heures.

Les participants doivent arrivés 30 minutes à l'avance pour signer le registre et s'asseoir à la place qui leur a été attribuée. Du papier sera fourni sur place et les participants doivent apporter leurs propres stylos noirs, tels que des stylos à bille. Au début de la compétition, le professeur lira les mots chinois et les participants doivent écrire les mots qu'ils entendent dans le temps limité. Le comité d'organisation collecte les feuilles de réponses des participants à la fin du concours. Les résultats seront donnés après notation et les 10 meilleurs participants seront qualifiés pour la finale à sens unique.

Il y aura 50 mots chinois au total, soient : 20 mots du niveau HSK1, 10 mots du niveau HSK2, 10 mots du niveau HSK3, 5 mots du niveau HSK4 et 5 mots du niveau HSK5.

Finale à sens unique : 3 décembre 2024 à 8 heures 30 .

Les 10 meilleurs participants des épreuves éliminatoires pourront participer à la finale. Les participants arrivent sur le site de la compétition 30 minutes à l'avance. Au début de la compétition, le professeur lira les mots chinois et les participants doivent écrire les mots qu'ils entendent dans le temps limité. Les juges corrigeront sur place les copies des participants et donneront les résultats.

Lieu de la compétition : Salle de conférences de l'Institut Confucius de l'Université de Lomé

II. Règles

1. Les participants doivent arriver à l'heure sur le lieu de concours, les retardataires étant considérés comme forfaits.
2. Les participants doivent rester silencieux pendant le concours et ne pas utiliser d'outils de communication(s) ou de matériel(s) de référence(s).
3. Une écriture standardisée, soignée et claire est exigée.

Le droit d'interprétation appartient au Comité d'organisation de la toute première édition du Championnat National de Langue Chinoise du Togo.

AVIS D'INSCRIPTION POUR CONCOURS DE RECITATION DE POEMES

I. Programme

Période d'inscription : du 19 octobre au 19 novembre 2024.

Épreuves préliminaires : 27 novembre 2024, à 14 heures.

Les participants doivent arrivés 30 minutes à l'avance pour signer le registre et s'asseoir à la place qui leur a été attribuée. L'ordre de présentation sera déterminé par un tirage au sort avant le match. Le temps limite pour chaque participant est de trois minutes.

Le jury attribuera les points sur place. Les dix participants ayant obtenu les meilleurs scores seront qualifiés pour la finale à sens unique.

Finale à sens unique : 4 décembre 2024 à 8 heures 30 .

Les arrangements sont les mêmes que pour les épreuves préliminaires. Le jury attribuera les points sur place. Les résultats seront donnés directement sur place.

Lieu de la compétition : Salle de conférences de l'Institut Confucius de l'Université de Lomé

II. Règles

1. Les poèmes sélectionnés doivent être des poèmes chinois ; les poèmes anciens et modernes sont acceptés.
2. Les participants doivent réciter en dehors du texte.
3. Les candidats doivent arriver à l'heure sur le lieu du concours ; les retardataires seront considérés comme forfait. Les candidats attendront sur scène dans l'ordre des numéros tirés au sort avant le concours.
4. Le temps de récitation pour chaque participant est de 3 minutes, à partir du moment où le récitant commence à réciter le poème, et s'arrêtera lorsque les trois minutes sont écoulées (des points seront déduits en cas de dépassement du temps imparti). Le temps de pause pendant la récitation ne doit pas dépasser 30 secondes (des points seront déduits en cas de temps supplémentaire).
5. Si vous avez une musique pour accompagner votre récitation, vous devez l'envoyer à 1452838654@qq.com (au format MP3 ou MP4) trois jours avant le concours, en indiquant votre nom français + le nom du poème que vous récitez.

Le droit d'interprétation appartient au Comité d'organisation de la toute première édition du Championnat National de Langue Chinoise du Togo.

AVIS D'INSCRIPTION POUR CONCOURS DE CHANT EN CHINOIS

I. Programme

Période d'inscription : du 19 octobre au 19 novembre 2024.

Épreuves préliminaires : 28 novembre 2024, à 14 heures.

Les participants doivent arrivés 30 minutes à l'avance pour signer le registre et s'asseoir à la place qui leur a été attribuée. L'ordre de présentation sera déterminé par un tirage au sort avant le match. Le temps limite pour chaque participant est de 4 minutes. La liste des qualifiés pour la finale à sens unique sera annoncée après le concours.

Finale à sens unique : 5 décembre 2024 à 8 heures 30 .

Les participants doivent arrivés 30 minutes à l'avance pour signer le registre et s'asseoir à la place qui leur a été attribuée. L'ordre de présentation sera déterminé par un tirage au sort avant le match. Les candidats doivent préparer deux chansons, d'une durée maximale de cinq minutes chacune, et le classement sera annoncé sur place.

Lieu de la compétition : Salle de conférences de l'Institut Confucius de l'Université de Lomé

II. Règles

1. Les chansons présentées doivent être des chansons chinoises ayant un thème positif.
2. Les participants peuvent apporter leurs propres instruments.
3. Il est recommandé aux participants de télécharger la musique d'accompagnement sur leur téléphone portable et de l'apporter sur le site du concours, où des microphones et des chaînes stéréo seront mis à leur disposition.
4. Les participants doivent se produire en solo, aucun chœur n'est autorisé, ou ils peuvent chanter sans accompagnement musical sur place.
5. Les épreuves préliminaires et finales seront chantées sur place, et les participants doivent faire preuve d'une prononciation précise, d'une émotion sincère et d'un jeu de scène naturel et généreux.
6. Les candidats doivent terminer le chant dans le temps demandé, et des points seront déduits en cas de dépassement du temps imparti.

Le droit d'interprétation appartient au Comité d'organisation de la toute première édition du Championnat National de Langue Chinoise du Togo.

AVIS D'INSCRIPTION POUR CONCOURS D'ELOQUENCE EN CHINOIS

I. Programme

Période d'inscription : du 19 octobre au 19 novembre 2024.

Épreuves préliminaires : 29 novembre 2024, à 14 heures.

Les participants doivent arrivés 30 minutes à l'avance pour signer le registre et s'asseoir à la place qui leur a été attribuée. L'ordre de présentation sera déterminé par un tirage au sort avant le match. Le temps limite pour chaque participant est de 3 minutes. L'éloquence en s'intitulait (我的汉语故事) « Mon histoire de langue chinoise ». Les dix participants ayant obtenu les meilleurs scores seront qualifiés pour la finale à sens unique.

Finale à sens unique : 6 décembre 2024 à 8 heures 30 .

Les participants doivent arrivés 30 minutes à l'avance pour signer le registre et s'asseoir à la place qui leur a été attribuée. L'ordre de présentation sera déterminé par un tirage au sort avant le match. La finale est divisée en trois parties.

Présentation personnelle : chaque participant se présentera en chinois pendant 1 à 2 minutes.

L'éloquence : les participants prononceront l'éloquences dans l'ordre du tirage au sort, et le temps limite est de 4 à 5 minutes. Le contenu de l'éloquence doit être axé sur le thème « Mon lien indéfectible avec la Chine » et peut porter sur votre propre expérience de l'apprentissage du chinois, votre expérience de la culture chinoise, votre compréhension de la culture chinoise, etc.

Questions des juges : chaque juge posera une question basée sur le contenu de l'éloquence, et le participant donnera une réponse impromptue en une minute pour chaque question.

Lieu de la compétition : Salle de conférences de l'Institut Confucius de l'Université de Lomé

II. Règles

1. Les participants doivent prononcer leurs discours en dehors du texte et utiliser le chinois, tant dans les épreuves préliminaires que dans les épreuves finales. Les participants doivent rester silencieux pendant le concours et ne doivent pas utiliser d'outils de communication ou de matériel de référence.
2. Les participants doivent arriver à l'heure sur le lieu du concours ; les retardataires sont considérés comme perdant le droit de participer au concours. Les participants doivent se conformer strictement aux règles du concours et respecter les juges et le public. Pendant le concours, les participants et les spectateurs doivent se conformer à l'ordre du lieu afin de garantir